

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Rapport du BAPE : le RESO espère un nouveau départ pour le projet Turcot

Montréal, le 11 novembre 2009 – Dans son rapport sur les audiences publiques concernant le projet de réfection du complexe Turcot rendu public hier, le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) invite le ministère des Transports du Québec (MTQ) à « s'assurer que les bons choix soient faits avant le début des travaux, et ce, dans une approche de partenariat avec les collectivités concernées ». Pour le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), il s'agit d'une recommandation fondamentale qui devrait permettre de revoir les aspects les plus controversés du projet pour la communauté du Sud-Ouest, notamment le rabaissement de l'autoroute sur des remblais et l'expropriation de plus de 160 logements à Saint-Henri. Le BAPE soulève également les enjeux reliés au potentiel de développement urbain des secteurs de Côte Saint-Paul et de la cour Turcot et la protection de l'éco-territoire de la falaise Saint-Jacques et de son piedmont. Enfin, le BAPE suggère que la reconstruction du complexe Turcot doit « concilier les enjeux de développement durable avec le milieu humain dans lequel elle cohabiterait, dont principalement la protection de la santé et l'amélioration de la qualité de vie ».

Pour le directeur général du RESO, Pierre Morrissette, « Il s'agit d'une victoire pour ceux et celles qui réclamaient plus de transparence et de collaboration du ministère des Transports pour définir un projet socialement acceptable, plus consensuel et mieux adapté aux exigences de la mobilité urbaine durable au 21^e siècle. ». C'est ce que le RESO et plusieurs organismes, citoyens et institutions regroupés autour de mobilisation Turcot demandaient au gouvernement du Québec depuis l'automne 2008. « C'est l'occasion d'un nouveau départ pour un projet qui déterminera les conditions de développement d'une partie importante de l'arrondissement du Sud-Ouest et de Montréal pour les 50 prochaines années » ajoute M. Morrissette.

Plusieurs recommandations du BAPE sont bien accueillies par le RESO : partager l'information et favoriser la participation et la concertation pour améliorer le projet, examiner la possibilité « d'encaver » l'autoroute entre la rue Saint Patrick et le boulevard de La Vérendrye, déplacer les emprises ferroviaires et autoroutières à au moins 30 mètres de la falaise Saint-Jacques et mettre en valeur ce corridor écologique, privilégier le dégagement de l'autoroute par rapport au centre Gadbois ou maintenir l'autoroute sur des piliers, renforcer la concertation entre le MTQ, l'AMT et la STM quant à l'arrimage des différents

modes de transport dans l'ouest de l'île et mettre à jour le plan de gestion des déplacements de la région métropolitaine.

Toutefois, le BAPE se refuse à remettre explicitement en question les prémisses du projet en ce qui a trait au maintien de la capacité de l'échangeur et à la possibilité de réduire de façon significative le trafic automobile vers l'échangeur par un transfert vers le transport collectif. En conséquence, et faute d'étude sur cette question, le BAPE ne se prononce pas sur l'opportunité de transformer l'axe est-ouest (20 et 720) en boulevard urbain, une proposition faite par le RESO et plusieurs intervenants dans la perspective de réduire l'utilisation de l'automobile par les navetteurs entre la banlieue ouest et le centre-ville, de favoriser un transfert modal et de maximiser le potentiel de développement de la cour Turcot pour mieux l'intégrer à la Ville.

« Il est difficile d'imaginer comment le ministère peut répondre à tous ces objectifs sans planifier la diminution de la capacité du complexe Turcot, et donc de la taille, de la complexité et de l'emprise au sol de l'échangeur lui-même et de ses composantes : les bretelles, les interconnexions, les espaces résiduels et tout le reste » poursuit Pierre Morrissette. « Nous sommes toujours disposés à collaborer pleinement avec le gouvernement, le ministère et la Ville pour définir un projet qui soit rassembleur et pour permettre de moderniser le plan de mobilité de la région métropolitaine dans une perspective durable et équitable. » conclut-il.

- 30 -

Renseignements :

Lucie Dufour au 514 931-5737, poste 224

Sophie Legault au 514 931-5737, poste 256